



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du vendredi 6 avril 2018 à 18h30 en Mairie

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL.

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Claude FABRE, Xavier LONG, Claude BLANCHET, Henriette COLLET, Noredine FRIH, Véronique GENSUL, Eric LIONS (arrivé à 18h42), Sonia MARMUGI, Julien BRENIERE, Stéphanie ROUX, Thomas BETH, Laurence DESLANDES, Isabelle PALMARINI (arrivée à 19h25)

Membres excusés : Sophie GOURCEAUX pouvoir donné à Stéphanie ROUX

Secrétaire de séance : Claude FABRE

ORDRE DU JOUR :

- 8- Compte administratif 2017 budget principal
- 9- Compte administratif 2017 budget camping
- 10- Affectation du résultat budget principal
- 11- Affectation du résultat budget camping
- 12- Taux des 3 taxes 2018
- 13- Subventions aux associations 2018
- 14- Constitution d'une provision
- 15- FSL 2018
- 16- Budgets primitifs 2018
- 17- Déclassement du domaine public
- 18- Questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du vendredi 23 février 2018 est voté à avec 6 voix pour, 2 absentes, 5 contre soit 13 voix.

8- Compte administratif 2017 budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2017 du budget principal.

Arrivée de M. Eric Lions à 18h42

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 13 voix.

9- Compte administratif 2017 budget camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint, en charge des finances afin de présenter le compte administratif 2017 du budget camping.

Sortie de M. Le Maire pour le vote du compte administratif.

Celui-ci est adopté à l'unanimité soit 13 voix.

10- Affectation du résultat budget principal

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du budget principal.

Arrivée Isabelle Palmarini à 19h25

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

11- Affectation du résultat budget camping

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur Xavier LONG 2^{ème} adjoint en charge des finances qui expose qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2017 du budget camping

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

12- Taux des 3 taxes 2018

Le Conseil Municipal propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la taxe d'habitation la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe sur le foncier non bâti.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

13- Subventions aux associations 2018

Diverses subventions ont été attribuées en faveur des associations lors de la commission finances. Il est demandé quels sont les critères d'attribution des subventions.

Le maire présente les montants accordés aux associations. Une discussion est engagée sur le montant attribué à certaines associations.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

14- Constitution d'une provision

Monsieur l'adjoint chargé des finances expose aux membres du conseil municipal que le respect du principe de prudence oblige à constituer une provision pour risques et charges financiers conformément à l'instruction comptable et budgétaire M14 au sujet du versement à faire pendant les 3 prochaines années au SIVU eau de l'Embrunais.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

15- FSL 2018

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal une demande de participation au FSL « Fond de Solidarité pour le Logement » géré par le Conseil Départemental des Hautes-Alpes. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à signer la convention avec le Conseil Départemental.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 15 voix.

16- Budgets primitifs 2018

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Xavier LONG, 2^{ème} adjoint en charge des finances afin d'exposer les budgets primitifs (principal et camping) 2018.

Le budget primitif principal est adopté à 14 voix pour et 1 abstention.

Le budget primitif du camping est adopté à 14 voix pour et 1 abstention.

17- Déclassement du domaine public

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'un administré a fait la demande d'acquérir une parcelle communale située entre ses parcelles dont il est propriétaire.

Le maire rappelle que le conseil municipal réuni le 11/07/2017 avait donné son accord.

Il convient de déclasser du domaine public cette partie de la parcelle communale afin de lui céder pour faciliter l'accès à sa propriété.

M. Norédine Frih ne souhaite pas participer au vote de cette délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 14 voix.

18- Questions diverses

- Le maire remercie l'adjoint aux finances, la commission et le personnel administratif pour le travail effectué sur le budget.
- Lecture du courrier de l'association Sian Da Qui, qui renouvelle sa demande de louer la salle des fêtes pour l'organisation du nouvel an 2018.
Il est précisé qu'un mail a été envoyé à l'ensemble des associations de la commune pour savoir qui souhaitait organiser une soirée ce jour là. Une réponse sera donnée fin avril.
- Une convention doit être signée avec le Parc national des écrins et la communauté de communes pour les sentiers de randonnées.

- Pour l'année 2019, il est proposé une coupe de bois sur la parcelle 25 ainsi que les parcelles 30 et 36.
- Une réunion avec le département a eu lieu la semaine précédentes au sujet de la subvention voirie, l'enveloppe est la même chaque année. Une aide supplémentaire pourra être attribuée pour les travaux d'urgence.
- Le maire fait la lecture d'un courrier recommandé envoyé par 8 conseillers municipaux, lui demandant de mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal (d'ici fin avril) la délibération d'arrêt du Plan Local d'urbanisme. Il précise qu'il fera le nécessaire.
- Une adjointe souhaite faire le point sur la commission communication et précise qu'elle n'a jamais reçu l'édition du prochain journal. Elle explique que le journal sera envoyé pour la publication la semaine suivante avec ou sans édit. Le maire répond qu'en tant que directeur de la publication il souhaite recevoir une version du journal avant sa publication.
- Un conseiller fait le point sur le projet de PLU, il précise que les élus devraient se réunir en réunion de travail avant le prochain conseil municipal afin de discuter de certains points du projet. Il donne ensuite lecture d'un courrier envoyé par un conseiller municipal au bureau d'études Chado.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22h00.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

